

PUBLICATIONS LEGALES 02 - AISNE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Retrouvez chaque lundi au format PDF, l'intégralité des annonces judiciaires et légales parues dans le département 02 - Aisne la semaine précédente sur notre site Internet lagazettefrance.fr dûment habilité à cet effet par arrêté préfectoral.

Ne manquez aucune annonce publiée par nos soins en vous inscrivant gratuitement à notre alerte hebdomadaire en suivant ce [lien](#).

Forts de plus de 100 ans d'expérience, nous traitons chaque année plus de 100.000 annonces légales.

Pour publier une annonce légale en quelques minutes, rendez-vous sur notre plateforme de saisie annonceslegales.lagazettefrance.fr

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par téléphone au 03 28 38 45 45 ou par e-mail al@gazettesolutions.fr

Bonne lecture.

Le service Annonces Légales.

CONSTITUTIONS



Par acte authentique du 16/07/2025 reçu par Me Julien AST notaire à CHATEAU THIERRY, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

PAULINE

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Siège social : 30 rue Roger Catillon 02400 CHATEAU THIERRY. Au capital de : 61 900 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Soissons. Gérance : M. GARRE Marc demeurant 30 rue Roger Catillon 02400 CHATEAU THIERRY, Mme GARRE-SMUG Viviane demeurant 30 rue Roger Catillon 02400 CHATEAU THIERRY.

91376722

Par acte authentique du 06/06/2025 reçu par Me Frédéric CARCELLE notaire à CHATEAU THIERRY, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

AX3 METAL

Objet social : Le parachèvement de pièces ou profilés de métaux ferreux ou non-ferreux ou autres matériaux. La fonderie et le moulage d'alliages, plastiques ou autres matériaux. L'usinage, l'assemblage, la fabrication de matériaux destinés à la menuiserie extérieure, intérieure et la façade de bâtiments. La finition de surface sur tous matériaux. La conception et la création de tout article destiné à la menuiserie, le bâtiment, la publicité et autres activités. Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'une des activités spécifiées ou tout autre similaire ou connexe. Siège social : 6 avenue Gustave Eiffel 02400 CHATEAU THIERRY. Au capital de : 1 000 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Soissons. Président : M. LARRATTE Luc demeurant 1 route de Château-Thierry 02400 MONT ST PERE.

91377778

Par acte sous seing privé en date du 6 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SEVE - **Forme** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif à forme Anonyme à capital variable (SCIC SA à capital variable) - **Objet social** : La société a pour objet principal de poursuivre une utilité sociale, notamment par le soutien aux personnes en situation de fragilité via l'insertion professionnelle, le renforcement du lien social et de la cohésion territoriale, la promotion de l'égalité des chances et du développement durable - **Siège social** : 11 route de Compiègne, 02200 POMMIERS - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS - **Capital social initial** : 54 200 € - **Capital minimum** : 18 500 € - **Admission aux assemblées et droit de vote** : Chaque associé dispose d'une seule voix, quelle que soit sa participation au capital. Les voix sont exprimées au sein de collèges et leur résultat est pondéré pour les décisions en assemblée générale - **Transmission des parts sociales** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession à un tiers est soumise au respect d'un droit de préemption au profit des associés, puis à l'agrément préalable du Conseil d'Administration - **Administration** : Le Conseil d'Administration est composé de : **Mme Laura EHRET**, demeurant 17 rue Saint-Jean, 57000 METZ ; **M. Hubert FOUILLIARD**, demeurant 6 rue du Théâtre Romain, 02200 SOISSONS ; **M. Bertrand JACQUES**, demeurant 12 rue de Croisy, 02200 SOISSONS et représentant la société PAIMPOL JACQUES sise à la même adresse ; **La société NEWTURN**, SC au capital de 1000 €, sise 116 rue Jean-Baptiste Lebas, 59170 CROIX, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 527 590 681 et représentée par M. Arnaud VANPOPERINGHE, demeurant à la même adresse ; **M. Matthieu RENARD**, demeurant 12 rue du Général Belin, 02200 SOISSONS ; **M. Benoît RENARD**, demeurant 12 avenue de Compiègne, 02200 SOISSONS ; **Président du Conseil d'Administration** : M. Bertrand JACQUES tel que désigné ci-avant ; **Directeur Général** : M. Matthieu RENARD tel que désigné ci-avant. La Société sera immatriculée au RCS de SOISSONS.

91377813



M^e Franck CARDON

Droit de l'entreprise

Lille Métropole

Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale

www.trinity-avocats.fr

ABPM AVOCATS

Holdiparc 5 - Rue Bellum Villaré
Parc Tertiaire
de La Croix St Ouen - BP 70507
60205 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 23 00 11
abpm-compiegne@abpm.fr

ALEXANDER HOLDING Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : 1, Chemin du Fond Huet - 02600 RETHEUIL AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 15/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile. Dénomination : ALEXANDER HOLDING. Siège : 1, Chemin du Fond Huet - 02600 RETHEUIL. Objet : La prise de participation dans toute société civile ou commerciale, la gestion desdites participations ; L'acquisition, la jouissance, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Alexandre CHIKABA, demeurant 1, Chemin du Fond Huet - 02600 RETHEUIL. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des droits de vote. Immatriculation de la Société au RCS de SOISSONS. Pour avis La Gérance

[91377838](#)

Par acte authentique du 17/07/2025 reçu par Me Maître Guillaume BARBITON notaire à GUISE, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

SCI SEA IMMO

Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil. Siège social : 22 rue de Saint Hélène 02490 PONTRUET. Au capital de : 1 000 €. Mode de cession de parts sociales : librement cessibles ou transmissibles entre associés, entre conjoints ou partenaires, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaire, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Quentin. Gérance : M. MISMAQUE Simon demeurant 22 rue de Saint Hélène 02490 PONTRUET, Mme LEROUX Aurore demeurant 22 rue de Saint Hélène 02490 PONTRUET, .

[91376603](#)

Par acte SSP du 16/07/2025, il a été constitué une SCCV présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

SCCV CELIK

Objet social : La Société a pour objet : • L'acquisition de terrains ou d'immeubles, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement ; • La construction sur ces terrains d'un ou plusieurs immeubles, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou mixte ; • La vente en totalité ou par fractions, en l'état futur d'achèvement ou après achèvement, des immeubles construits ; • Et plus généralement, toutes opérations immobilières, mobilières, financières, juridiques ou administratives se rattachant directement ou indirectement à cet objet,

notamment : La souscription de tous emprunts nécessaires au financement des opérations de construction ; La constitution de garanties (hypothèques, nantissements, cautions, etc.) ; La conclusion de tous contrats avec les maîtres d'œuvre, entreprises de construction, architectes, bureaux d'études, promoteurs, prestataires ou sous-traitants ; La passation de toutes conventions de réservation, promesses de vente, actes de vente ou de baux, à titre accessoire. La Société pourra accomplir toutes opérations se rapportant à l'objet social ci-dessus défini, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, sauf pour l'activité de construction-vente qui est autorisée par l'article 1831-1 du Code civil. La société exercera son activité à titre temporaire dans le cadre de la réalisation d'un ou plusieurs projets déterminés, et pourra être dissoute de manière anticipée dès l'achèvement complet de l'opération ou des opérations de construction et leur revente. Siège social : 104 Rue Paul Langevin 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN. Au capital de : 1 000 €. Mode de cession de parts sociales : Les parts sociales sont soumises à agrément sauf entre associés. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Soissons. Gérance : M. CELIK Sabir demeurant 104 Rue Paul Langevin 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN.

[91376718](#)

Par acte SSP du 17/07/2025, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

ROCA PROJECT

Objet social : L'acquisition, la propriété, la construction et/ou la rénovation de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non au moyen d'un bail commercial ou autre, La location de logements meublés saisonniers, touristiques ou annuels avec ou sans prestation de services, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Siège social : 26 rue André Dietrich 02590 ETRAILLERS. Au capital de : 1 000 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Quentin. Gérance : Mme HRABAR Caroline demeurant 26 rue André Dietrich 02590 ETRAILLERS.

[91377536](#)

Par acte authentique du 23/07/2025 reçu par Me Julien AST notaire à CHATEAU THIERRY, il a été constitué un GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

LES GRUCHETS

Objet social : La propriété, la jouissance, la gestion et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole ou viticole composant son patrimoine ; La mise à disposition à titre gratuit des bâtiments à usage d'habitation au profit des associés et de leurs descendants ; L'achat, la dation à bail de tous immeubles à destination agricole ou viticole ; Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Siège social : 10 place de la Mairie 02400 BRASLES. Au capital de : 803 500 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Soissons. Gérance : M. DEVAUGERME Walter demeurant 14 avenue Gustave Gailly 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

[91378404](#)

DENOMINATION SOCIALE : MAJOREL **FORME** : Société par actions simplifiée **CAPITAL** : 1 000 euros **SIÈGE SOCIAL** : 7 rue d'Ecury – 02200 SEPTMONTS **APPORTS** : En numéraire : 1 000 euros **OBJET** : L'import-export, le négoce en boutique et sur internet, de mobiliers, produits d'artisanat, produits agroalimentaires, cuir, vaisselles, décorations, accessoires de mode, œuvres d'art, produits de beauté **DUREE** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **AGREMENT** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers. **Présidente** : Madame Najat BENJAARF demeurant à SEPTMONTS (02200), 7 rue d'Ecury **RCS** : SOISSONS. Pour avis

[91377231](#)

Par acte SSP du 16/07/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination :

HOLDING LDC

Objet social : La prise de participations, directes ou indirectes, dans toutes sociétés, entreprises ou groupements, français ou étrangers, créés ou à créer, par tous moyens, notamment par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription ou autrement, et ce, quelle que soit leur forme ou leur objet.

Siège social : 15 rue Quiquempois 02430 GAUCHY.

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans

Président : M. DE CASTRO Bruno, demeurant 15 rue Quiquempois 02430 GAUCHY.

Admission aux assemblées et droits de votes : Toute action donne droit, dans les bénéfiques et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente

Clause d'agrément : La cession d'actions de la Société à un tiers est soumise au respect du droit de préemption des associés.

Immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91378629](#)

Par ASSP en date du 20/06/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

PRESTATIONS VITICOLES DE LAISNE

Sigle : PVA. Siège social : 59 avenue de Paris 02200 SOISSONS. Capital : 1 €. Objet social : travaux viticoles et agricoles. DUREE : M ELAQQAOUI RADOUANE demeurant 9 place des Gravier 28200 CHATEAUDUN élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

[91376380](#)

Par ASSP en date du 23/06/2025, il a été constitué une SASU dénommée : SWT CORPORATE SIÈGE SOCIAL : 11 Place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : La prise de participation, la gestion et l'animation de sociétés, la création et exploitation de marques, le e-commerce, la production de contenus digitaux, les prestations de services, et toutes activités connexes. PRÉSIDENT : Mme Siwatala Cathy demeurant 11 Place Lafayette 02100 SAINT-QUENTIN élu pour une durée de Illimitée ans. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377123](#)

Par ASSP du 20/06/2025 il a été constitué une SCI dénommée : SCI DU COTE DU GOLF Siège social : 2 Rue François Couturier 02300 Sinceny Capital : 2400 € Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location Gérance : Monsieur MICKAËL HENRIET demeurant 2 Rue François Couturier 02300 Sinceny, Madame BOUÉÏ HENRIET demeurant 2 Rue François Couturier 02300 Sinceny, Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas Durée : 99 ans Immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91368706](#)

Par ASSP en date du 11/07/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

GV DECO

Siège social : 36 rue de l'Eglise 02400 CHIERRY Capital : 1.500 €. Objet social : Travaux de maçonnerie et gros oeuvre. Président : M. FERRARIS Adrien demeurant 89 rue de la Fosse aux Bergers 93250 VILLEMOMBLE. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS.

[91375382](#)

Suivant un acte sous seing privé, en date du 18 juillet 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés françaises ou étrangères et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, et la gestion des dites participations ; La participation aux opérations relatives au financement des sociétés dans lesquelles la société possède directement ou indirectement une participation ou un intérêt, notamment par l'octroi de tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés ; Toutes prestations de services spécialisés quelconques à ses filiales et sociétés apparentées, plus particulièrement dans les domaines de l'administration et des services rendus aux entreprises, comptable, financier, social, commercial et plus généralement toutes activités de conseil, contrôle, organisation, harmonisation, coordination, gestion, administration dans toutes sociétés, groupements et entreprises ; L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles, de droits immobiliers, quelle que soit leur destination dont elle est propriétaire, l'entretien, la réparation, l'amélioration ou la rénovation et plus généralement la préservation des immeubles dont elle est propriétaire, La création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à l'objet ci-dessus défini, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières, immobilières, ou agricoles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou qui serait de

nature à favoriser le développement ou le commerce de la société.

Dénomination:

EMIDOM INVEST

Siège social: SOISSONS (02200), 8 avenue du Docteur Marchand.

Durée : 99 ans.

Capital : 748.000 euros.

Gérance : Monsieur DEDIEU Dominique, demeurant à SOISSONS (02200), 8 avenue du Docteur Marchand.

La société sera immatriculée au RCS de SOISSONS.

[91377482](#)

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VIERZY du 17 juillet 2025, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : GEOCAM élevages ;

- Siège : VIERZY (02210), 25 rue du vieux château ;

- Durée : 99 ans ;

- Objet : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural, et notamment l'élevage de poules.

Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques). Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle.

Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, dès lors qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

En particulier, la société peut notamment :

- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;

- prendre à bail tous biens ruraux ;

- recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues à aux présents statuts les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ou propriétaires ;

- vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après transformation conformément aux usages agricoles.

Conformément aux dispositions de l'article 88 II de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

- Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée : Madame Camille MUZART et Monsieur Georges-André MUZART, demeurant VIERZY (02210), 25 rue du vieux château.

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de SOISSONS.

POUR AVIS

La gérance

[91377733](#)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Caroline RICKLIN, Membre de la Société Civile Professionnelle Corinne FEUILLETTE-CADENNE, Stéphanie REDAUD et Caroline RICKLIN-ROY, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-QUENTIN (Aisne) 158 rue Henri Dunant, le 19 juillet 2025.

A été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est :

SCI MARKUS

Le siège social est fixé à : DALLON (02680), 9 rue de l'Epine.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Deux cent vingt mille euros (220.000,00 EUR).
Les apports sont en nature et en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Laurent LECOINTE et Madame Barbara DUFOSSÉ.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : Le notaire.

[91377974](#)

Par ASSP en date du 21/07/2025 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI OMILIE

Siège social : 20 rue de la Hurée 02000 LAON

Capital : 100 €

Objet social : L' acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

Gérance : M TACET Patrick demeurant 20 rue de la Hurée 02000 LAON

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute

cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377929](#)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 juillet 2025, à LAON.

Dénomination :

PTTB IMMO

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 18 rue du Sauvoir, 02000 LAON.

Objet : La Société a pour objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, Et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil..
Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre Associés et entre conjoints, ascendants et descendants, elles ne

peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement des Associés représentant plus des trois quarts (3/4) du capital social.
Gérant : Monsieur Maxime PETITBON, demeurant 13 rue des Berceaux, 51450 BETHENY.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

[91377960](#)

Par ASSP en date du 18/07/2025, il a été constitué une SARL dénommée :

ECCO'FRUITS

SIÈGE SOCIAL : 28B rue de Cologne 02420 HARGICOURT CAPITAL : 5000 € OBJET SOCIAL : Commerce en gros, demi-gros et détail de fruits, légumes et fleurs, en sédentaire et en ambulancier ; ainsi que toutes opérations accessoires ou connexes. GÉRANCE : M Mehdi DUTHILLEUL demeurant 28B rue de Cologne 02420 HARGICOURT DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91378151](#)

MODIFICATIONS



MAÎTRE OLIVIER DAVIGNY
 112 BOULEVARD RICHELIEU
 02100 SAINT-QUENTIN
 03.23.67.94.95
 06.43.94.49.10
AVOCAT o.davigny@cabinet-davigny.fr

Le 27.06.2025, l'AGO de la SARL "HOLDING RUOL" au capital de 223 600€, sise à BILLY-SUR-AISNE (Aisne), n°414 697 581, a pris acte de la fin du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de M. Eddie CONCHERI, et a nommé en remplacement la SAS "AUDIMIS HDF" au capital de 10000€, sise à SOISSONS (Aisne) 3 rue Gustave Alliaume, n°518 793 369 RCS SOISSONS, pour une période de 6 exercices sociaux.

[91376408](#)



SOGAPEX
 des experts-comptables à votre écoute
 23 avenue Faidherbe - 02100 SAINT-QUENTIN
 ☎ 03.23.62.84.00 - www.sogapex.fr

ORCEANE
 Société par actions simplifiée
 au capital de 150 000 euros
 Siège social : 1044 Route départementale, 02420 BELLENGLISE
 497 832 972 RCS SAINT-QUENTIN
 Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ORCEANE a décidé de transférer le siège social du 1044 Route départementale, 02420 BELLENGLISE au 17 Avenue du 108ème Régiment d'Infanterie, 24100 BERGERAC à compter du 25 avril 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
 Le Président

[91376885](#)



PYXIA EXPERTISE
 soissons@pyxia.fr - Tél : 03 23 59 89 89
 www.pyxia.fr

VOTRE POINT COM
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 3 000 euros
 Siège social : 59, avenue de Paris 02200 SOISSONS
 753 472 232 SOISSONS
 Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 59, avenue de Paris 02200 SOISSONS au 8, rue de la Porte Saint-Jean 33000 BORDEAUX, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis.

[91375682](#)



Cabinet BRIERE
 Société d'Avocats
 2, rue de la Sous-Préfecture
 60200 COMPIÈGNE
 Tél. : 03 44 38 88 98
 Fax : 03 44 38 88 99
 avocats@cabinetbriere.fr

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Juin 2025, les associées de la Société à Responsabilité Limitée « GLYNKA », au capital de 7.622,45 Euros, dont le siège social est à CHAUNY (02300) – 91 Rue Louis Blanc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 420 467 169 RCS SAINT QUENTIN – SIRET : 420 467 169 00041, ont décidé de :

* transformer la société en Société par Actions Simplifiée

* de nommer au mandat de Présidente, Madame Claudine MOROY, demeurant à AMIGNY-ROUY (Aisne) – 18 Rue Caquettes.

Cette transformation met fin au mandat du Gérant.

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Toute cession d'actions entre vifs, même entre associés, doit respecter un agrément donné par la collectivité des associés. Toute transmission d'actions ayant sa cause dans le décès d'un associé, sauf si l'héritier ou le conjoint a déjà la qualité d'associé, ou dans la dissolution d'une communauté de biens entre époux, sauf si le conjoint a déjà la qualité d'associé, ou dans la disparition de la personnalité morale d'un associé, est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité simple des voix.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour Avis,

[91378691](#)

ARTS TENDANCES COIFFURES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Siège social : 1 RUE DE LA GARE

02340 MONTCORNET

494 766 413 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 01/07/2025 de l'Associée unique, il a été décidé, à compter du 01/07/2025, de modifier la dénomination sociale pour ARTS TENDANCES COIFFURES ET BOUTIQUE ainsi que d'étendre l'objet social aux activités d'achat, vente, distribution, négoce, importation, exportation, en gros, demi-gros ou au détail, de vêtements, prêt-à-porter, chaussures, accessoires de mode, maroquinerie, bijoux fantaisie et tous produits textiles ou liés à la mode. La création, conception, fabrication, transformation, personnalisation et commercialisation de tous produits liés à la mode et à l'habillement. L'exploitation de tout point de vente physique (boutique, stand, corner) ou en ligne (site internet, marketplace) relatif à cette activité, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Mention sera faite au RCS de Saint-Quentin.

[91377195](#)

I.M PERE & FILLE

SAS au capital de 6 000 €

Siège social 11 PLACE DE L'EGLISE 02820

MONTAIGU

935 152 025 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 11/06/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été pris acte de la fin du mandat de Directeur Général : Mme BUIRE ILIANA démissionnaire à compter du 11/06/2025.

Mention sera faite au RCS de Saint-Quentin.

[91377250](#)

TERRALIS SAS, société par actions simplifiée Siège social : 12 ALLEE DES NOBEL IMMEUBLE L ENVOL PARC GOURAUD 02200 SOISSONS 500 281 878 RCS Soissons AVIS DE PUBLICITE « TERRALIS » Société par Actions Simplifiée Au capital de 180.000 € Siège social : 12 Allée des Nobel Parc Gouraud – Immeuble l'Envol 02200 SOISSONS RCS SOISSONS : 500 281 878 ***** Aux termes des décisions de l'associé unique du 27 Juin 2025 : REMPLACEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES - Nomination dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet AUDIMIS HDF – 3 rue Gustave Alliaume – 02200 SOISSONS en remplacement du Cabinet BERNARD & Associés – 84 Boulevard Jeanne d'Arc – 02200 SOISSONS, pour

une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2030. Mention sera faite au RCS de SOISSONS. Pour avis

[91377312](#)

SCM CABINET INFIRMIER DU SOISSONNAIS

SCM au capital de 100 €

Siège social 285 avenue de Reims 02200

VILLENEUVE ST GERMAIN

837 506 039 RCS Soissons

Par délibération en date du 01/07/2025 de l'Assemblée Générale Ordinaire, il a été pris acte, à compter du 01/07/2025, de la fin du mandat de co-gérante : Mme HAYER CECILE démissionnaire, et de nommer co-gérante : Mme TRICHET KARINE demeurant 9 rue des Mérovingiens 02200 SOISSONS.

Mention sera faite au RCS de Soissons.

[91378284](#)

SAD SERVICES

Société à responsabilité limitée

au capital de 50 000 euros

Siège social : 20 rue du Général Leclerc

02390 ORIGNY STE BENOITE

441 781 044 RCS ST QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 19 MAI 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

[91378533](#)

SCA CUMA DE BOULLARRE

Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)

Siège social : 10 RUE DE LA MARE DAVID

60440 BOISSY-FRESNOY

403 714 371 RCS Compiègne

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire et du Conseil d'administration en date du 1er février 1996, prenant effet le même jour, il a été établi :

- le changement de dénomination qui devient : CUMA DE BOULLARRE

[91378634](#)

GFA DE MONTHOURY

GFA au capital de 469 542,97 €

Siège social MOUTHOURY 02470 MACOGNY

401 412 556 RCS Soissons

Par délibération en date du 24/06/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé de proroger la durée de la société de 30 ans.

Mention sera faite au RCS de Soissons.

[91378889](#)

G.N.E

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

porté à 200 000 euros

Siège social : 10 Rue du Chamiteau

02830 SAINT MICHEL

834 135 246 RCS SAINT QUENTIN

Par décision du 21/07/2025, l'Associé

Unique a décidé une augmentation du

capital social de 199 000 euros par

incorporation de réserves, ce qui

entraîne la publication des mentions

suites suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 200 000 euros
Pour avis
La Gérance

[91377499](#)

OG TOITURE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 2 rue Mazarin Bat 20
02800 ACHERY
910 884 303 RCS de SAINT-QUENTIN

Aux termes de l'AG Mixte en date du 19/06/2025 les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 €, à 10000 €.
Mention au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91376898](#)

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : KELLY. Forme : SARL. Capital social : 500 euros. Siège social : 32 Rue de Montmorency, 02100 SAINT-QUENTIN. 878 310 200 RCS de SAINT QUENTIN. Aux termes de l'AGE en date du 1 juillet 2025, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

[91377236](#)

DEMOUSS'DRONE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 Résidence Panorama
02680 GRUGIES
940 989 064 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 10 juillet 2025, l'associé unique de la Société « DEMOUSS'DRONE », société par actions simplifiée au capital de 5 000 € dont le siège social est 12 Résidence Panorama 02680 GRUGIES 940 989 064 RCS SAINT QUENTIN, a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négoce de produits de nettoyage et de démaoussage et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

[91377302](#)

SCI IMMO LAGASSE SCI au capital de 20.000 € Siège : 25 Lalouzy 02170 LE NOUVION EN THIERACHE 979305323

RCS de SAINT-QUENTIN Par décision de l'associé unique du 16/07/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 33 LIEU DIT LE GARMOUZET 02170 FONTENELLE. Mention au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377432](#)

CASA DELLA PIZZA SAS au capital de 1000 € Siège social : 18 PLACE D ARMES 02120 GUISE RCS SAINT-QUENTIN 911058279 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 18/07/2025, il a été décidé de nommer Mme BENBELAID MELISSA demeurant 117 QUAI DE L OISE 02120 GUISE en qualité de Président en remplacement de M ZRAGA MOUHEDDINE , à compter du 18/07/2025 . Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377613](#)

PIZZA HOUSE SAS au capital de 3000 € Siège social : 06 Avenue Paul Doumer 02140 VERVINS RCS SAINT-QUENTIN 935059840 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 18/07/2025, il a été décidé de nommer Mme BENBELAID Melissa demeurant 117 Quai de l'Oise 02120 GUISE en qualité de Président en remplacement de M BOUHLEL Ghassen , à compter du 18/07/2025 . Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377614](#)

LAITERIE DES ETANGS DE SOMMERON

Société à responsabilité limitée
Au capital de 14.635,11 €
Siège social : 4 route de La Capelle
02260 SOMMERON
835 780 057 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une délibération en date du 24/06/2024, l'assemblée générale ordinaire a nommé Monsieur Frédéric TILLY, domicilié Parc Tertiaire de la Croix – Rue Jean Monnet – BP 40852 – 60208 COMPIÈGNE CEDEX, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société GT AUDIT ET CONSEIL dont le mandat est arrivé à expiration.

[91374110](#)

TROIS BULBES (3B)

SAS au capital de 225 000 €
Siège social : Route de Chambray
02840 ATHIES-SOUS-LAON
419 376 850 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une décision du 24/06/2025, l'actionnaire unique a décidé de :
- Supprimer la variabilité du capital social et confirmer le capital social fixe de 225 000 €.
- Modifier en conséquence l'article 1 des statuts.
- Modifier la rédaction des articles 8 et suivants des statuts et supprimer le préambule.

Pour avis

[91378017](#)

SCM DENTAIRE DES TROIS VALLÉES

SCM au capital de 1.000 €
Siège social : 10 rue du Pot d'Etain
02330 CONDÉ-EN-BRIE
RCS SOISSONS 887 719 193

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/02/2025 , il a été décidé de nommer M. THOMAS Paul demeurant 139 rue de Cernay 51100 REIMS en qualité de Co-Gérant à compter du 01/02/2025, d'augmenter le capital social pour le porter de 1.000 € à 1.500 € . Modification au RCS de SOISSONS.

[91378187](#)

marche pernety

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 37 rue Pernetty
75014 PARIS
981 046 626 RCS de PARIS

Aux termes de l'AGE en date du 16/07/2025 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 49 BD GAMBETTA 02300 Chauny, à compter du 16/07/2025.

- Gérant : M. MURALEETHARAN PASCAL SHANMUGALINGAM, demeurant 24 rue Aristide Briand 02700 TERGNIER.
Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91378366](#)

CLM SARL au capital de 8.000 € Siège : 5 Place Victor Hugo 02000 LAON 517 561 833 RCS SAINT-QUENTIN Par décision de l'AGO du 30/06/2016, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de SAINT-QUENTIN

[91374873](#)

DISSOLUTIONS**SOLUTION EXPERT**

Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

LEMAIRESARL au capital de 5 000 €
Siège social 47B RUE CHARLES DE GAULLE 02630 WASSIGNY

753 629 732 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 20/06/2025 de l'Associé unique, il a été décidé, à compter du 31/12/2024, d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Quentin.

[91373476](#)**LA GOURMANDINE** - SARL au capital de 10 000 € - 18 Rue de Bellevue - 02100 SAINT-QUENTIN - RCS Saint-Quentin 823.674.841. Par délibération en date du 30/06/2025 de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé liquidateur : M. Ludovic BARBIEUX demeurant 2 Rue du Haillon à MONTIGNY LE FRANC (02250).

Le siège de la liquidation est fixé au 18 Rue de Bellevue - 02100 ST QUENTIN.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin.

[91376532](#)**SCI REMICOURT**

SCI au capital de 1 000 €

Siège social 75 rue pierre brosselette 02100 ST QUENTIN

952 962 504 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 19/07/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. Rousseaux Quentin demeurant 75 rue pierre brosselette 02100 ST QUENTIN. Le siège de la liquidation est fixé au 75 rue Pierre Brosselette 02100 ST QUENTIN.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin.

[91377206](#)**AUTONOME GARAGE**

EURL au capital de 5 000 €

Siège social 130 B avenue jean jaures 881 583 389 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 31/01/2025 de l'Associé unique, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. waszak francois demeurant 10 bis rue de la forge 02300 UGNY LE GAY. Le siège de la liquidation est fixé au 130 B avenue jean jaures .

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin.

[91377434](#)**SCI SBT**

SCI au capital de 300 €

Siège social 147, Rue de Paris 02100 ST QUENTIN 498 629 484 RCS Saint-Quentin

Par délibération en date du 31/01/2025 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur Mme DUFOSSE Barbara

demeurant 147, Rue de Paris 02100 ST QUENTIN. Le siège de la liquidation est fixé au 147, Rue de Paris 02100 ST QUENTIN.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin.

[91377945](#)**BLUE BOX** Société civile en liquidation Au capital de 900 euros Siège social : SAINT-QUENTIN 02100 46 RUE D ISLE Siège de liquidation : 46 rue de l'Isle 02100 SAINT QUENTIN 843 445 420 RCS ST QUENTIN-02100 AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno CHRETIEN, demeurant 57 Boulevard Vauban 59000 LILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 46 rue de l'Isle 02100 SAINT QUENTIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST QUENTIN-02100, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. **Pour avis Le Liquidateur**[91378374](#)**PALEXPRESS**

SASU au capital de 10.000€

Siège social : 1 rue de Guise 02100 ST QUENTIN RCS 922 657 424 SAINT QUENTIN

L'AGE du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M BOUCHOUTROUCH Ilyass, 1 rue de Guise 02100 ST QUENTIN, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 31/12/2024.

Radiation au RCS de SAINT QUENTIN

[91374824](#)**FAMILY K9 SAS** au capital de 1.000 €

Siège : 1 LD DE LA GARE 02250

BOSMONT SUR SERRE 818738825 RCSde **SAINT-QUENTIN CLÔTURE DE****LIQUIDATION** Dénomination : **FAMILY****K9**, Forme : société par actions

simplifiée société en liquidation, Capital

social : 1000 euros, Siège social : 1 LD

DE LA GARE 02250 **BOSMONT-SUR-****SERRE, 818738825 RCS Saint Quentin**

Aux termes d'une décision en date du

07/03/2025, les Associés ont approuvé

les comptes de liquidation, donné quitus

au liquidateur Monsieur Guillaume

André Charles Roger demeurant 1 LD La

Gare 02250 Bosmont sur serre pour sa

gestion, l'a déchargé de son mandat et

prononcé la clôture des opérations de

liquidation de la société à compter du

même jour. Les comptes de clôture

seront déposés au greffe du tribunal

matériellement compétent de Saint

Quentin. Radiation au RCS de Saint

Quentin.

[91367688](#)**SCI DU CHATEAU SCI** au capital de 400

€ Siège : 14 montflobert 02540

MARCHAIS EN BRIE 888647914 RCSde **SOISSONS CLÔTURE DE****LIQUIDATION** Dénomination : **SCI DU****CHATEAU**, Forme : société civile

immobilière société en liquidation,

Capital social : 400 euros, Siège social :

14 montflobert 02540 **DHUY** ET**MORIN EN BRIE, 888647914 RCS**

Soissons Aux termes d'une décision en

date du 13/04/2025, les Associés ont

approuvé les comptes de liquidation,

donné quitus au liquidateur Jeremy

Legros demeurant 14 montflobert

02540 Dhuy et Morin-en-Brie pour sa

gestion, l'a déchargé de son mandat et

prononcé la clôture des opérations de

liquidation de la société à compter du

même jour. Les comptes de clôture

seront déposés au greffe du tribunal

matériellement compétent de Soissons.

Radiation au RCS de Soissons.

[91368516](#)**ASTRIS AUTOMOBILE SAS** au capital de 500 € Siège social : 16 bis RUE DU PAVE 02210 LE PLESSIER-HULEU RCS SOISSONS 943991182 Par décision de l'associé Unique du 21/07/2025 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Galleron Mickael demeurant 16 bis rue du pavé 02210 LE PLESSIER-HULEU pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 21/07/2025 . Radiation au RCS de SOISSONS.[91377567](#)**JF DECOR**

SASU au capital de 1000 €

Siège social : 3 rue Gilbert Godard

02300 SAINT-AUBIN

RCS SAINT-QUENTIN 790 019 988

Par décision de l'associé Unique du 18/07/2025 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M CROCHET Jean-François demeurant 3 rue Gilbert Godard 02300 SAINT-AUBIN pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 18/07/2025. Radiation au RCS de SAINT-QUENTIN.

[91377921](#)**CESSIONS**

Par acte authentique du 18/07/2025 à TERGNIER, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AISNE, le 21/07/2025 Dossier 2025 00025649, réf 0204P01 2025 N 01215.

ARENA FUTSAL INDOOR, SAS au capital de 1000 €, sis rue jean jaures 02000 Chambry, 890 929 706 RCS de Saint-QuentinA cédé à **ARENA FUTSAL AXONAIS, SAS** au capital de 500 €, sis 62 H rue de crécy 02000 LAON, 987 924 347 RCS de Saint-Quentin,

un fonds de commerce d'activité de sport, petite restauration (vente de boissons) sis Rue Jean Jaurès 02000 CHAMBRY, moyennant le prix de 45000 €. La date d'entrée en jouissance : 01/08/2025.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales pour la correspondance et la validité, à l'adresse suivante :
En l'Office de Maître BLONDEL-LEOGNANY, Notaire à TERGNIER (02700) 168 Boulevard Gambetta.

[91378243](#)

Par acte SSP du 13/03/2025 à VILLIERS SAINT DENIS, enregistré au SIE de AISNE, le 10/07/2025, Dossier no 2025 00024652, Référence 0204P01 2025 A 00926

SASU JACQMIN JEAN-FRANCOIS, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 16 rue des gresillons 02310 Villiers-Saint-Denis, 818 937 070 RCS de Soissons

A cédé à **EARL JACQMIN**, EARL au capital de 224100,06 €, ayant son siège social ferme de la bouloye 02810 Marigny-en-Orxois, 401 897 483 RCS de Soissons, un fonds de commerce de Prestations de service, manutention, stockage, transport, comprenant - l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - le matériel et le mobilier commercial servant à

l'exploitation du fonds, - les marchandises existant en stock dans le fonds de commerce sis 16 rue des Grésillons 02310 Villiers-Saint-Denis, moyennant le prix de 130000 €.

La date d'entrée en jouissance : 30/11/2024.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 16 rue des gresillons 02310 VILLIERS-SAINTE-DENIS.

[91378160](#)

DIVERS



SELARL Hélène COTTENEST-VAUBOURGEIX & Julie RINGUET, Notaires
 Successeurs de Me MANGEOT
 472 rue Roger Salengro
 02230 FRESNOY-LEGRAND

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître MANGEOT Jean-Luc, alors notaire à FRESNOY LE GRAND le 9 juillet 2025 a été conclu un aménagement de régime matrimonial entre Monsieur Jean-Luc Cyrille Albert COOREVITS et Madame Marie-Odile Louise Jeanne LEONARD, demeurant à CONDE-EN-BRIE (02330) Ferme de Courtigy. Mariés à la mairie de LE HAM (50310) le 8 mai 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office de la "SELARL Hélène COTTENEST-VAUBOURGEIX & Julie RINGUET, Notaires"

472 rue Roger Salengro 02230 FRESNOY LE GRAND où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

91376736



Par acte authentique à recevoir par Maître Frédéric CARCELLE, notaire à 40 bis rue de la Prairie, CHATEAU-THIERRY (02400), M Guillaume GALLOT, né le 23.05.1987 à RETHEL (08300), et Mme Pauline COLLARD, née le 02.11.1990 à CHATEAU-THIERRY (02400), demeurant 1 petite Rue, GOUSSANCOURT (02130), mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union du 22.06.2019 à LE BREUIL (51210), vont adopter un régime de séparation de biens avec constitution d'une société d'acquêts, dans laquelle sera apporté un bien propre de Monsieur. Les oppositions seront adressées dans les trois mois par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Frédéric CARCELLE à 40 bis rue de la Prairie, CHATEAU-THIERRY (02400).

91378325

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 avril 2011,

Monsieur André Marcel Henri THÉVENIN, en son vivant retraité, veuf de Madame Ginette Anna GOZÉ, demeurant à SOISSONS (02200) 22 rue Charles Perrin.

Né à COURTIEUX (60350), le 17 novembre 1923.

Décédé à SOISSONS (02200) (FRANCE), le 25 mai 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire CIMOLINI-ZION, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DAUPHINE », titulaire d'un office notarial à SOISSONS (Aisne), 1, place Dauphine, le 15 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire CIMOLINI-ZION, notaire à SOISSONS, référence CRPCEN : 02106, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

91377386

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 mars 2017, Madame **Jeanne Louise DURAND**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Gaston Armand BOTERBERG, demeurant à VENIZEL (02200) 35 rue des Vergers. Née à SOISSONS (02200), le 6 avril 1933. Décédée à SOISSONS (02200) (FRANCE), le 13 juin 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Claire CIMOLINI-ZION, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DAUPHINE », titulaire d'un office notarial à SOISSONS (Aisne), 1, Place Dauphine, le 16 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

L'opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claire CIMOLINI-ZION, notaire à SOISSONS (02200), 1 place Dauphine, référence CRPCEN : 02106, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SOISSONS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

91377399

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juillet 2020, Mademoiselle **Michelle Thérèse Pauline GOSSET**, demeurant à SAINT-QUENTIN (02100) 20 rue des Camélias. Célibataire. Décédée à SAINT-QUENTIN (02100) (France), le 3 mai 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benjamin DEBEAUVAIS, Notaire Associé de la SCP « VUATTIER, LECUYER, DEBEAUVAIS et SELLIER », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à SAINT-QUENTIN (Aisne) 9, rue Anatole France, le 9 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit

les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DEBEAUVAIS Benjamin, Notaire à SAINT-QUENTIN, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

91378188

PROCEDURES-ADAPTEES

SBV Ourcq Clignon**AVIS DE MARCHÉ**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SBV Ourcq Clignon

Correspondant : Yves LEVEQUE

Adresse : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=36893>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux d'aménagement d'hydraulique douce sur le bassin versant du Ru des Gorgeats Mise en place d'aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant du Ru des Gorgeats à Saint-Rémy - Blanzay : plantation de haies, création d'un fossé et d'une bande enherbée sur des parcelles agricoles. -

Lieu d'exécution et de livraison : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution 1 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/08/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : OC_2025_2T_002

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : SBV Ourcq Clignon

Contact : Yves LEVEQUE

Adresse : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Coordonnées :

Courriel : union-des-syndicats@griv.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : SBV Ourcq Clignon

Contact : Yves LEVEQUE

Adresse : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Coordonnées :

Courriel : union-des-syndicats@griv.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SBV Ourcq Clignon

Contact : Yves LEVEQUE

Adresse : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Coordonnées :

Courriel : union-des-syndicats@griv.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : SBV Ourcq Clignon

Contact : Yves LEVEQUE

Adresse : 10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Coordonnées :

Courriel : union-des-syndicats@griv.fr Adresse
auprès de laquelle des renseignements
complémentaires peuvent être obtenus : SBV Ourcq
Clignon
Contact : Yves LEVEQUE
Adresse :10 rue du Bon Puits, 02000 CHIVY-LES-
ETOUVELLES
Coordonnées :
Courriel : union-des-syndicats@griv.fr
Section 13 - Renseignements relatifs aux lots
Possibilité de présenter une offre pour un lot
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots
Lot(s) 1 - Terrassement Lot(s) 2 - Plantation et
enherbement
Date d'envoi du présent avis à la publication :
18/07/2025

[91377242](#)

TRIBUNAUX



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-QUENTIN

**Conversion du redressement judiciaire en
liquidation judiciaire**
(Jugement du 15/07/2025)

SAS PAILLE, 50 Avenue de Sceaux, 78000 Versailles,
RCS VERSAILLES 343 496 675. commercialisation

de tous produits de droguerie, peintures chimiques.
Par jugement du tribunal de commerce de Brest en
date du 15/07/2025. Jugement du tribunal de
commerce de Brest en date du 01/07/2025 a
prononcé la liquidation judiciaire, désigne
liquidateur la SELARL FIDES représentée par Maître
Bernard CORRE, 2 Place de la Liberté 29200 Brest,
autorise le maintien de l'activité jusqu'au
04/07/2025, maintient administrateur, la SELAS
AJIRE représentée par Maître Erwan MERLY, 6 Cours
Raphaël Binet CS 76531. 35065 Rennes Cedex, met
fin à la période d'observation

[91378575](#)



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SOISSONS

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire
(Jugement du 17/07/2025)

BAHAMON OSORIO Maria Elyc (nom d'usage : Caroulle (EI)), 1 Rue du 97e Ria, 02000 Chavignon, RCS SOISSONS 900 765 272. Vente de lits matelas et sommiers. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 janvier 2024. Mandataire Judiciaire : SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL 12 rue Saint-Antoine 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378144](#)

SAS AUTO PERFORMANCE, Avenue de Compiègne, 02200 Mercin-et-Vaux, RCS SOISSONS 840 853 113. Import-Export, location, achat, vente et dépôt de véhicules d'occasion. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1er juin 2024. Mandataire Judiciaire : SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL 12 rue Saint-Antoine 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378141](#)

SAS BEL MH pro, 30 Rue de Bouvines, 02200 Soissons, RCS SOISSONS 987 367 968. Rénovation intérieure et extérieure, isolation, peinture, plâtrerie, négoce de matériaux de construction de l'habitat et tous produits non réglementés. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1er mai 2024. Mandataire Judiciaire : SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL 12 rue Saint-Antoine 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378143](#)

SAS EDMIKE, 54 Avenue de Compiègne, 02200 Soissons, RCS SOISSONS 929 164 317. Alimentation générale avec vente d'alcool. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1er juillet 2024. Mandataire Judiciaire : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378142](#)

BOUNOUA Yahya (nom d'usage : BOUNOUA (EI)), 12 Rue Pierre Curie, 02200 Soissons, RCS SOISSONS 888 131 919. Vente de Fruits et légumes. Commerce ambulancier. Jugement en date du 17 juillet 2025

prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 janvier 2024. Mandataire Judiciaire : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378140](#)

Plan de redressement
(Jugement du 17/07/2025)

LANTENOIS Rudy André Dominique (nom d'usage : LANTENOIS (EI)), 3 Rue de la Gare, 02330 Pargny-la-Dhuys, RCS SOISSONS 809 000 144. Protection, sécurité, incendie, vente et entretien de matériel incendie. Jugement en date du 17 juillet 2025 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 7 ans. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378498](#)

Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire
(Jugement du 17/07/2025)

TREPANT Jérémy Charles Emile (nom d'usage : TREPANT (EI)), 6 la, Grande rue, 02130 Courmont, RCS SOISSONS 527 928 170. Plomberie, chauffage, achat et revente de granules, achat et vente de bois de chauffage avec transformation. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 30 novembre 2024. Liquidateur : SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL en la personne de Maître Sylvie DUVAL 12 rue Saint-Antoine 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378147](#)

Lubis Jeremy Daniel Pascal (nom d'usage : Lubis (EI)), 5 Rue Principale, 02220 Quincy-Sous-Le-Mont, RCS SOISSONS 810 927 426. Prestations de services viticoles. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 17 janvier 2024. Liquidateur : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378139](#)

SAS RIBEIRO, 34 Avenue du Général Patton, 02880 Crouy, RCS SOISSONS 384 229 332. Exploitation d'un fonds de commerce d'entreprise de menuiserie charpente. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 17 janvier 2024. Liquidateur : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378145](#)

SAS VINTAGE CARS COLLECTION, 1 Rue Lamartine, 02850 Trélou-sur-Marne, RCS SOISSONS 829 663 707. Import, Export de voitures et véhicules automobiles anciens et de collection. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 5 février 2025. Liquidateur : SELARL EVOLUTION en la personne de Maître Guillaume RANDOUX 11 Place de l'Hôtel de Ville 02200 Soissons. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378146](#)

Clôture pour insuffisance d'actif
(Jugement du 27/06/2025)

SAS AXINOX, Rue Albert Einstein Zone Industrielle, 02200 Villeneuve-Saint-Germain, RCS SOISSONS 414 001 065. Non précisée. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 27 juin 2025 le Tribunal de Commerce de SAINT-QUENTIN a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91377592](#)

(Jugement du 17/07/2025)

SARL AJL Conseil, 59 Avenue de Paris, 02200 Soissons, RCS SOISSONS 521 295 915. Commissionnaire de transport. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378138](#)

SARL BET 4C, 4 Avenue de Montgarny, 02880 Margival, RCS SOISSONS 450 227 533. La réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux activités de bureau d'études, du bâtiment, métré, économie de la construction et coordination de chantiers. La réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'ingénierie du bâtiment, l'étude, la conception et la construction de bâtiments industriels tertiaires et commerciaux, la réalisation de bâtiments à usage professionnel en bureau d'études et maîtrise d'oeuvre. La prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou minoritaire, dans toute société, groupement ou entité juridique française ou étrangère. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378137](#)

SAS VERT & MARINE SERVICES, 377 Rue Jean Baptiste Godin ZI de Villeneuve, 02200 Soissons, RCS SOISSONS 793 635 921. L'entretien d'espaces verts, l'égavage, la taille, les plantations, l'aménagement paysager, le débarras d'encombrants, les travaux de nettoyage, l'entretien de toutes surfaces. Jugement en date du 17 juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Le Greffier du Tribunal :
Alexandre RIERA

[91378148](#)

**GREFFE DU TRIBUNAL DES
ACTIVITÉS ECONOMIQUES DE
VERSAILLES**

Jugements TC hors ressort
(Jugement du 01/07/2025)

SAS PAILLE, 50 Avenue de Sceaux, 78000 Versailles, RCS VERSAILLES 343 496 675. Négoce en gros, demi-gros et détail de tous articles de droguerie, couleurs, vernis, produits chimiques, quincaillerie, ménage, peinture, décoration, vitrerie, encadrements et papiers peints, négoce de moquettes et revêtements de sols. Par jugement en date du

01/07/2025, le Tribunal de commerce de Brest a prononcé la liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 4 juillet 2025 de la société **PAILLE SAS**, 343 496 675 RCS VERSAILLES; ayant pour activité : la commercialisation de tous produits de droguerie, peintures chimiques, peinture, revêtement, papiers peints et tous articles pour e bâtiment et la maison, Siège et établissement principal : 50 avenue de Sceaux 78 000 Versailles, autre établissement dans le ressort : 6, rue des

Gamelines Buchelay 78 200 Mantes-la-Jolie, Dont un établissement au RCS de Soissons : 33 avenue de Laon 02200 Soissons, A nommé la SELARL FIDES représentée par Maître Bernard CORRE, 2 place de la liberté - 29200 - Brest comme liquidateur, Maintient la SELAS AJIRE prise en la personne de Maître Erwan MERLY, 6 cours Raphael BINET CS 76 531, 35065 RENNES CEDEX, en qualité d'administrateur, Met fin à la période d'observation.

[91378149](#)

Annonces autres tribunaux

Tribunal Judiciaire de LAON

Par jugement du 09 juillet 2025, le Tribunal Judiciaire de LAON a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard du **GAEC DELCOUR FRERES** 1 rue Larcher 02500 AUBENTON (RCS SAINT QUENTIN : 452 765 423) ; A nommé en qualité de mandataire judiciaire : SELARL EVOLUTION représentée par Maître RANDOUX 2 place des Champions 02100 SAINT QUENTIN, A nommé Madame GRANJON en qualité de juge commissaire.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de l'insertion qui paraîtra AU BODACC.

[91377353](tel:01377353)

Tribunal Judiciaire de LAON

Par jugement du 16 juillet 2025, le Tribunal Judiciaire de LAON a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de Madame **Veronique GRUMIAUX** 5 rue Carriere D'Etreux D'En Haut 02450 FESMY LE SART ; A Nommé en qualité de liquidateur

judiciaire : SELARL EVOLUTION REPRESENTEE PAR MAÎTRE R AN DOUX 2 place des Champions 02100 ST QUENTIN, a nommé Madame GRANJON en qualité de juge commissaire.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du LIQUIDATEUR JUDICIAIRE dans les deux mois à compter de l'insertion qui paraîtra au BODACC.

[91377354](tel:01377354)

Tribunal Judiciaire de SAINT-QUENTIN

Le Tribunal Judiciaire de SAINT-QUENTIN (Aisne), par jugement en date du 16 juin 2025 a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif à l'encontre de : Debiteur : **Ahmad CAHIL**, cardiologue enregistré sous le n° SIREN 849 595 897, dont le siège social est sis : 30 rue Raspail à 02100 ST-QUENTIN.

[91377868](tel:01377868)

Tribunal Judiciaire de SAINT-QUENTIN

Le Tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN (AISNE) par jugement en date du 16 juin 2025 a prononcé la résolution du plan de sauvegarde et le redressement

judiciaire de : Débiteur : **S.C.I. DOJOMAA** inscrite au RCS de ST-QUENTIN sous le n° 803 625 680, demeurant 10 rue des Wattines - 02450 LAVAQUERESSE représentant légal: Dominique GRZESIAK. Date de cessation des paiements : 16 décembre 2023. Mandataire judiciaire : SELARL EVOLUTION - 2 place des Champions - 02100 SAINT QUENTIN. Juge-commissaire : Mme Cyrielle ROUSSELLE, juge placé au Tribunal Judiciaire de ,SAINT- QUENTIN 02100.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois auprès de SELARL EVOLUTION, 2 place des Champions - 02100 SAINT-QUENTIN.

[91377893](tel:01377893)

Tribunal Judiciaire de SAINT-QUENTIN

Le Tribunal Judiciaire de Saint-Quentin (Aisne) par jugement en date du 16 juin 2025 a prononcé la liquidation judiciaire de : Débiteur : Monsieur **Bruno PHILIPPE**, entrepreneur individuel inscrit au RCS de ST-QUENTIN sous le n°893564922, demeurant 3 Bis rue de la Place Verte - 02510 HANNAPES. Date de cessation des paiements : 16 décembre 2023 Mandataire judiciaire : SELARL PERIN-BORKOWIAK - 4 rue de la 3^{ème} DIM - 02100 SAINT QUENTIN Juge-commissaire : Mme Cyrielle ROUSSELLE, juge placé au tribunal judiciaire de SAINT- QUENTIN 02100.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois auprès de SELARL PERIN - BORKOWIAK, 4 rue de la 3^{ème} DIM - 02100 ST QUENTIN.

[91377908](tel:01377908)

AVIS-D'ATTRIBUTIONS**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ****Délégation de service public pour le service public d'eau potable**

Nom complet de l'acheteur: SIE SINCENY-AUTREVILLE
 Numéro national d'identification : 20009413400018
 Adresse : 128 rue de la République - 02300 AUTREVILLE
 Adresse internet de l'acheteur <https://sinceny.fr/>
 Code NUTS par zone : FRE21
 Contact: Jean-Luc XAVIER - 0323520628 - sie-sinceny-autreville@wanadoo.fr
 Adresse internet du profil acheteur: <https://www.marchespublics.pro>
 Procédure: Procédure ouverte
 Intitulé du marché: Délégation de service public pour le service public d'eau potable
 Code CPV principal : 65111000-4
 Type de marché : Services
 Description succincte du marché: Le Syndicat des eaux de SINCENY-AUTREVILLE a décidé de déléguer l'exploitation du service public d'eau potable sur l'ensemble de son territoire. Dans ce cadre, le délégataire se verra confier à titre exclusif et aux frais et risques de l'exploitant (transfert du risque lié à l'exploitation du service) la gestion du service public de l'eau potable
 Lot n°1 / Délégation de service public pour le service public d'eau potable : Au moins un lauréat a été choisi.
 Nombre d'offres reçues : 1
 Type d'offres reçues: Offres présentées par voie électronique
 Informations relatives au titulaire: Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux. 57202552610945. 21 rue de la Boétie , 75008 Paris - FR101. France. developpement.offres.secteurnord.vef@veolia.com. +33 626422053. Taille du lauréat : Grande entreprise. Nationalité : France.
 Date de conclusion du marché : 01/07/2025.
 Date de la décision officielle de sélection de l'offre : 26/06/2025.
 Le marché a été attribué à un soumissionnaire qui offrait une variante : Non.
 Valeur de l'offre : 12538864,96€.
 Le marché est susceptible d'être soustraité : Non.
 Recettes des utilisateurs de la concession : 11747149,73€.
 Recettes de l'acheteur ayant attribué la concession : 791715,23€.
 Description de la valeur de la concession : Le montant a été calculé selon la méthode de l'article R.3121-2 du Code de la Commande Publique.
 Principales caractéristiques de la procédure : La procédure répond aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et R. 1411-1 et suivants du CGCT et à celles du Code de la commande publique. Choix de la procédure ouverte (réception des candidatures et des offres en même temps). La DLRO était fixée au 18 février 2025 à 12h00 . Un pli a été déposé dans le délai fixé. Une candidature régulière a été reçue par la Commission de DSP et a été examinée par elle au regard des critères de jugement des candidatures. La Commission de DSP a proposé au Président d'engager les négociations avec un candidat qui a été invité à participer à une réunion de négociation le 24 avril 2025 . A la suite de cette réunion à laquelle le candidat s'est présenté, il a été invité à proposer une nouvelle offre au plus tard le 20 mai 2025 à 23h59 . A la suite de la remise de cette nouvelle offre, il a été adressé le 22 mai 2025 un courrier invitant le candidat à remettre une nouvelle offre au plus tard le 23 mai 2025 à 15h30. Le candidat a remis sa nouvelle offre dans les délais impartis. Enfin, le 26 mai 2025 , un courrier a été transmis invitant le candidat à remettre une nouvelle offre au plus tard le 27 mai à 8h00 . Le candidat a remis sa nouvelle offre dans les délais impartis. Cette offre remise le 27 mai constituait l'offre définitive du candidat. La clôture des négociations est intervenue le 27 mai 2025. Le 26 juin 2025, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer le contrat de concession sur la base du rapport au Président sur le choix du délégataire. Le marché a été signé le 26 juin 2025 et notifié le 1^{er} juillet 2025.
 Valeur totale du marché/lot : 12538864,96€
 Type de procédure: Ouverte

Caractéristiques de la procédure: Les missions confiées au délégataire comprennent pour l'essentiel : La prise en charge des achats d'eau; Le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations; Le renouvellement des matériels tournants, des matériels de traitement, des matériels de téléalarme et de télégestion, des accessoires hydrauliques, des vannes, des compteurs et équipements annexes; Des branchements et des canalisations inférieures à 12 ml, des installations électriques; Les contrôles réglementaires; La purge des réseaux; La mise à niveau des bouches à clé; La vérification, le remplacement et la relève des compteurs; La recherche et la réparation des fuites, pour assurer un niveau de performance satisfaisant; Le nettoyage des cuves et réservoirs; La réparation localisée de fissures, d'étanchéité, d'enduit, de peinture, d'éclats de béton sur les bâtiments et le génie civil; La peinture intérieure et extérieure des ouvrages en béton ou en maçonnerie (hors réservoir sur tour); L'entretien et le renouvellement des équipements sanitaires (lavabos, toilettes ...); La protection anti-corrosion et peintures et le renouvellement des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie et vitrerie; Le renouvellement du mobilier; Les réparations localisées des toitures, couvertures, zingueries; L'entretien et le renouvellement de l'éclairage extérieur des ouvrages et sites ; - L'entretien, la peinture et le renouvellement des clôtures et portails; L'entretien des gazons et arbustes; Les réfections ponctuelles des voies de circulation; La tenue à jour des plans de l'inventaire du patrimoine; La facturation du service, et plus largement l'ensemble de la relation avec les abonnés (information, accueil, etc.); La fourniture de conseils, avis et mises en garde sur toutes les questions intéressant la bonne marche de l'exploitation et sa qualité globale, ainsi que sur l'organisation du service; L'astreinte permanente; l'implantation d'un bureau d'exploitation (local technique d'exploitation et accueil clientèle)
 Critères d'attribution pour le lot 1 : Critère de prix 1 : Pondération : 50, Valeur financière.
 Critère de qualité 1 : Pondération : 50, Valeur technique . Informations complémentaires

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure répond aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et R. 1411-1 et suivants du CGCT et à celles du Code de la commande publique.

Informations complémentaires : Modalités de consultation de la convention dans le respect des secrets protégés par la loi et notamment du secret en matière industrielle et commerciale : Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultée : horaire d'ouverture (hors jours fériés) : Du lundi au vendredi : 11h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00, hors mercredi matin) Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif d'AMIENS - Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel ne s'applique pas à ce stade de la procédure. Le présent contrat peut faire l'objet d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R.551-7 à R.551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de justice administrative. Tout tiers à un contrat administratif est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Accord sur les marchés publics : Non

[91377517](#)